

**Arrêté du 17 septembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Foix
NOR : JUSB1422160A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté de délégation des chefs de cour de Toulouse en date du 10 septembre 2014 ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Marie-Bénédicte ANTONY (LE GUEN), greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Foix.

Article 2

Mme Josiane PUJOL (BELINGUIER), adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, au tribunal d'instance de Toulouse, est déléguée au tribunal d'instance de Foix par arrêté de délégation des chefs de cour en date du 10 septembre 2014, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse intérimaire, à titre exceptionnel, pour la période du 15 septembre 2014 au 14 novembre 2014, au tribunal d'instance de Foix.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Toulouse, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 17 septembre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK